Lundi 18 Janvier

LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX TOURCOING

DIXIÈME ANNÉE. -- N° 18

LUNDI 18 JANVIER 1904

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr.
Autres Départements. . . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

UNE INNOVATION : NOTRE JOURNAL POUR RIEN

Les Crimes de Lille : — L'Assassinat de la rue X...

NOTRE GRAND CONCOURS

LE PROGRAMME

NOTRE CONCOURS

est, en réalité, un Concours littéraire.

Que ce mot n'effraie personne.

Notre Concours

est simple, attrayant et ne laisse rien au hasard.

Qu'on en juge :

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un *nouveau feuilleton lillois inédit*, signé d'*Henri Plandès*, appelé à un retentissant succès.

Pour prendre part au CONCOURS

il suffit de lire attentivement

L'Assassinat de la Rue X

Chaque jour, pendant un mois, dans ce feuilleton, nous supprimerons deux mots ;

Soit au total, dans les trente feuilletons, soixante mots supprimés.

Quels sont les mots supprimés ?

C'est à nos lecteurs de nous les désigner après le trentième jour.

Sur un tableau que nous mettrons à leur disposition, ils auront à indiquer quels sont les 60 mots supprimés AUX ENDROITS LAISSES EN BLANC dans le corps des feuilletons.

Les prix seront attribués à ceux qui enverront le plus grand nombre de mots exacts.

NOTRE CONCOURS EST DONC LITTERAIRE, puisqu'il oblige les concurrents à traduire par un mot exact la pensée de l'auteur ; *attrayant*, puisqu'il n'impose pas d'autre obligation que de lire avec attention une œuvre pleine d'intérêt, et de nature à passionner la curiosité de nos concitoyens.

ET MAINTENANT

Que ceux qui veulent gagner

LE PRIX DE

5.000 francs

lisent avec attention

L'assassinat de la Rue X

LES PRIX

NOTRE PREMIER PRIX
est
Une Petite Fortune !
C'EST
UN GRAND PRIX
DE
Cinq Mille Francs
en espèces

Indépendamment de ce **GRAND PRIX**, de très nombreux prix seront attribués à ce

NOUVEAU CONCOURS

où rien ne sera laissé au hasard, *qui sera accessible à tous nos lecteurs.*

DEUXIEME PRIX

UNE BICYCLETTE d'une valeur de 250 francs.

TROISIEME PRIX

UNE GARNITURE DE CHEMINÉE, d'une valeur de 200 francs.

QUATRIEME PRIX

UNE MACHINE A COUDRE, d'une valeur de 150 francs.

CINQUIEME PRIX

UN SERVICE DE TABLE, d'une valeur de 100 francs.

***

Parmi les autres prix citons :

DIX MONTRES ARGENT POUR DAME

DIX MONTRES ARGENT POUR HOMME

DIX MONTRES NICKEL

Et plus de 500 autres prix consistant notamment en Bijoux, Pendulettes, Entrées de Théâtres, Caisses de Chocolat, Vins de Champagne, Liqueurs, etc., etc.

Aucun journal n'a encore offert à ses lecteurs concours aussi simple, aussi attrayant, et comportant un ensemble de prix aussi important.

RIEN AU HASARD

Dans le cas où plusieurs concurrents nous enverraient le même nombre de mots exacts, les prix ne seraient pas tirés au sort entre eux.

Un petit concours supplémentaire sera ouvert entre ces concurrents pour leur classement définitif.

Ainsi tous les lauréats devront leur prix à leur perspicacité, et non au hasard qui ne doit jouer ici aucun rôle.

METHODE POUR CONCOURIR

LE CONCOURS
est ouvert aujourd'hui
17 JANVIER

à la troisième colonne de notre feuilleton de ce jour, *L'Assassinat de la rue X*, un mot est laissé en blanc ; il en est de même à la cinquième colonne.

CE SONT CES MOTS

Qu'il s'agit de découvrir

sans en faire part à personne ; car c'est après le trentième feuilleton seulement que ces mots nous seront envoyés par les concurrents.

Nos lecteurs jugeront mieux *par un exemple*, de la simplicité du problème qui leur est posé.

Voici une phrase empruntée à un de nos romans en cours de publication :

« D'ailleurs, tout intime qu'il fût avec » le baron Ferrand qu'il connaissait depuis son enfance, le docteur savait à » quel point il était irritable, inflexible » dans ses volontés, et que s'il ne demandait pas de conseils, il était parfaitement inutile et parfois de lui » en donner. »

A l'endroit laissé en blanc, c'est le mot *imprudent* qui a été supprimé. C'est ce mot qu'il faudrait donc indiquer. La grandeur de l'espace laissé en blanc n'est pas une indication de la longueur du mot supprimé.

LE CONCOURS
sera fermé le 16 FEVRIER

C'est à partir de cette date, jusqu'au 20 février que LES SOLUTIONS DEVRONT NOUS ETRE ENVOYEES.

Pour faciliter cet envoi, nous publierons dans nos numéros des 15 et 16 février un tableau sur lequel les concurrents inscriront les mots rétablis par eux.

—o§o—

CONDITION TRES IMPORTANTE : Chaque tableau envoyé devra être accompagné des *Trente Bons de Concours* que nous publions chaque jour en tête de notre deuxième page.

L'Assassinat de la rue X

Le 21 février, à dix heures du matin, dans nos bureaux à Lille, sera ouverte l'enveloppe contenant exactement les mots supprimés.

Puis le dépouillement commencera, jusqu'à ce que soient connus

L'heureux gagnant
du lot de cinq mille francs
et les GAGNANTS
de tous les autres lots.

Un peu d'Histoire

Les Présidents d'Assemblées depuis 1789. — Paroles célèbres. — Du président Bailly à M. Brisson.

La Chambre venant de scrutiner pour l'élection du successeur de M. Bourgeois, il nous paraît intéressant de faire revivre un moment les présidents les plus célèbres des Assemblées électives qui se sont succédé depuis la première Révolution. Procédons chronologiquement : L'Assemblée nationale de 1789, une fois constituée, choisit Bailly pour président. Il présidait lors de la foudroyante apostrophe de Mirabeau au marquis de Dreux-Brézé :

« Allez dire à votre maître... »

Citons ensuite : Lefranc de Pompignan, frère du poète de l'ode à J.-B. Rousseau, élu en remplacement du duc d'Orléans non acceptant ; le duc de La Rochefoucault-Liancourt-Target, qui, donnant lecture d'une adresse au roi, finissant ainsi :

« L'Assemblée dépose aux pieds de Votre Majesté..., fut accueilli par des cris de :

« A bas les pieds !

Mounier, qui, le 6 octobre 89, eut à reprendre de haute lutte, dans l'Assemblée envahie, son fauteuil qu'occupait une femme de la halle.

Citons encore Bureau de Puzy qui partagea la captivité de Lafayette à Olmutz ; le ministre protestant Rabaud-Saint-Etienne, et enfin, Thouret, « Sieyès pratique », a dit Michelet, qui présida la dernière séance.

Pastoret fut le premier président de la Législative. Ce fut lui qui proposa d'inscrire sur le fronton du Panthéon : *« Aux grands hommes, la patrie reconnaissante »*, et, d'autre part, la première loi contre les émigrés émana de son initiative.

« Il y a du tigre et du veau en lui, mais le veau domine », a dit de lui Mirabeau, toujours indulgent.

Furent présidents ensuite, tour à tour : Gensonné, Barbaroux, Guadet, Vergniaud siégeait au fauteuil, le 10 août, lorsque l'infortuné Louis XVI vint chercher un asile — quel asile ! — au sein de la Législative.

La Convention ouvre ses séances le 21 septembre 1792. Petion, « le roi Petion », comme l'appelaient ironiquement ses adversaires, est acclamé président. On sait que huit mois plus tard, le 31 mai, il fut décrété d'arrestation avec les principaux Girondins.

Les premières séances du procès de Louis XVI furent présidées par Barrère, les suivantes par Defermon, le futur comte de l'Empire ; les dernières par Vergniaud.

Le Girondin Isnard présidait les séances qui précédèrent le 31 mai. Emporté par sa fougue, il s'écria dans la séance du 31 mai :

« Si jamais la Convention était avilie, je vous le déclare, au nom de la France entière, Paris serait anéanti. L'étranger chercherait vainement sur les bords de la Seine si Paris a existé. »

La Convention « épurée » eut pour premier président le dantoniste Hérault de Séchelles. Autres présidents : le célèbre peintre David, montagnard auquel Louis Blanc attribue ce mot typique :

« Je ne ferai le portrait d'un tyran que lorsque j'aurai sa tête dans mon chapeau. »

Collot d'Herbois, Thuriot, qui se succédèrent au fauteuil. Dans la séance du 9 thermidor, ce fut à Thuriot que Robespierre, vaincu et déjà décrété d'arrestation, adressa sa fameuse sommation :

« Pour la dernière fois, président d'assassins, je te demande la parole.

Le 1er prairial, présidence particulièrement tragique de Boissy d'Anglas, saluant la tête sanglante du député Feraud. Le 13 vendémiaire, Thibaudeau est au fauteuil. Génissieux, son dernier président, prononça, au moment de sa séparation, cette courte oraison funèbre :

« La Convention déclare que sa mission est remplie et que sa session est terminée. »

Le Conseil des anciens et le Conseil des cinq cents eurent pour présidents, au 18 fructidor : le premier, Siméon ; le deuxième Laffont de Ladebat, qui fut arrêté et déporté à la Guyane avec un certain nombre de ses collègues. Au 18 brumaire, ce fut Cornet, puis Lucien Bonaparte.

La tribune, muette pendant toute la durée du Consulat et de l'Empire, recouvre la voix en avril 1814, après l'abdication de Fontainebleau. Sous la deuxième Restauration, le Corps législatif a pour président Lainé, auquel succéda pendant les Cent jours, Lanjuinais, et qui reprit possession du fauteuil dans la Chambre introuvable.

Ravez présida la fameuse séance du 3 mars 1823, au cours de laquelle Manuel fut empoigné *« par les mains auvergnates »* du vicomte de Foucaud. En 1828, Charles X, à qui était réservée, d'après la Charte, la nomination du président, appela au fauteuil M. Royer Collard et l'y maintint jusqu'à la fin de son règne.

La première Chambre des députés de la monarchie de Juillet eut pour président Casimir-Périer. Quelques-uns de ses mots, comme président du Conseil, sont restés célèbres, celui-ci notamment : S'adressant à Montalivet qui venait de déchaîner les fureurs de la gauche :

« Montalivet, tenez bon, et le premier qui vous insultera, f...tez lui votre verre d'eau sucrée à la figure ! »

Dupin aîné présida, puis Sauzet, de 1839 à 1848.

Nous trouvons comme présidents de la Constituante de 1848 : Buchez, Armand Marrast. Les saillies de Dupin qui dirigea les débats de la Législative depuis ses débuts jusqu'à son terme, ont fait la joie des adversaires de la deuxième République. Une fois, Berrier ayant prononcé à la tribune une parole un peu vive : *« Je rappelle M. Berrier à l'ordre »* proclame solennellement le président ; puis, se penchant vers le grand orateur dont il était l'intime ami, il lui dit à mi-voix :

« Tape dessus, tu es en verve ! »

Au 2 décembre, montrant à ses collègues les gendarmes du commandant Sancerotte qui avaient pris possession de la salle des séances, il leur dit :

« Nous avons le droit, c'est évident, mais ces messieurs ont la force ; filons. »

Les deux premiers présidents du Corps législatif impérial furent Billault et le duc de Morny. Les deux derniers présidents du Corps législatif furent le comte Waleski et Schneider.

Bornons-nous à noter les premiers élus des Assemblées électives sous la troisième République : à l'Assemblée nationale de 1871, trois présidents, MM. Grévy, Buffet, le duc d'Audiffret-Pasquier ; au Sénat, MM. le duc d'Audiffret, Martel, Léon Say, Le Royer, Challemel-Lacour, Loubet, Fallières ; à la Chambre, MM. Grévy, Gambetta, Brisson, Floquet, Casimir-Périer, Charles Dupuy, Burdeau, Méline, Deschanel et Bourgeois.

L'honorable M. Brisson qui, suivant le mot de M. Rauline, vient d'être appelé au fauteuil « par la confiance et l'estime de ses collègues », clôture, pour le moment, cette intéressante liste...

Emile RAYMOND.

LIRE EN QUATRIEME PAGE :

Les résultats de notre concours de perspicacité à propos de l'élection sénatoriale, avec les noms et l'adresse des gagnants.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

RUSSIE ET JAPON

LA SITUATION

Pétersbourg, 16 janvier. — A Petersbourg, le public revient à un calme relatif après avoir cru la guerre imminente. A Tokio, les préparatifs continuent, mais on vient de répondre à la Russie, et l'on attendra de nouvelles communications.

Ainsi les négociations continuent et continueront. C'est tout ce qu'on a gagné. Mais c'est déjà beaucoup.

Le correspondant pétersbourgeois de la *Gazette de Cologne* mande à ce sujet :

— On m'assure, dans les cercles officiels russes, que, selon toutes prévisions, la guerre n'éclatera pas d'ici à quelque temps. Il existe des bases permettant d'arriver à une entente complète, et la réalisation de cette entente est considérée ici comme certaine. L'opinion s'accrédite de plus en plus que l'accord se fera sur la base de la formation de sphères d'influence et de la création d'une zone neutre en Corée.

Les mouvements de troupes effectués de part et d'autre en Corée ou sur la frontière coréenne n'ont, d'après ce qu'on déclare ici, aucun caractère inquiétant et doivent être considérés uniquement comme des mesures de sécurité prises à l'intérieur des sphères d'influence des deux puissances. Le bruit court que la réponse du Japon doit être remise demain au gouvernement russe.

Les correspondants de journaux anglais auxquels on reproche d'avoir donné, sur les événements d'Extrême-Orient des informations tendancieuses qui provoquent des inquiétudes et égarent l'opinion publique. Les nouvelles répandues par eux ces jours derniers étaient en contradiction complète avec la réalité.

INTERVIEW D'UN MINISTRE JAPONAIS

Londres, 16 janvier. — A Londres, le ministre du Japon, au cours d'une interview, a dit que la situation n'avait pas changé.

De fausses nouvelles circulent, a-t-il ajouté ainsi il est faux que la Russie ait demandé au sultan de laisser des vaisseaux franchir les Dardanelles. Il est faux que l'Angleterre ait pris des mesures en conséquence et on considère comme bien improbable une pareille violation des traités.

Quant à une intervention, elle se produirait trop tard, au point où en sont aujourd'hui les choses.

Le ministre continue à espérer que la paix sera maintenue ; mais tout dépend du tsar « car le Japon n'a rien à ajouter ». Le Japon veut que la Russie souscrive à la politique de la porte ouverte et reconnaisse la souveraineté de la Chine en Mandchourie.

Comme l'a dit M. Hay, ce qu'il faut, c'est que la Chine continue à administrer la Mandchourie, que la Chine ne soit pas entamée et que la porte reste ouverte.

Il est faux que le Japon ait proposé une neutralisation quelconque de territoire en Mandchourie ou en Corée. Il est faux que le Japon ait essayé de faire accepter son protectorat par la Corée.

Enfin il n'y a aucune divergence d'opinions dans le gouvernement japonais.

MOUVEMENTS DE NAVIRES

On mande de Suez que le croiseur japonais *Kasuga* est reparti. Il précède le *Nisshin* qui fait du charbon. Le vapeur russe *Oret*, de la flotte volontaire, a franchi les Dardanelles avec 1.200 hommes de troupe à destination de Port-Arthur. D'autre part, le Japon a commandé, non pas un mais deux cuirassés de 16.000 tonnes aux maisons Armstrong et Whitaker Maxim.

On dit dans les bureaux de la Compagnie japonaise de navigation « Nippon Yusen Kaisha » ne pas avoir de renseignements complémentaires au

---

FEUILLETON DU 18 JANVIER. — N° 1.

Les Crimes de Lille

L'ASSASSINAT DE LA RUE X

ROMAN LOCAL INÉDIT

par H. PLANDÈS

PREMIERE PARTIE

L'ERMITE DU MONT-NOIR

CHAPITRE I

Déshérités !

Froissant nerveusement dans sa main une lettre dont l'enveloppe chiffonnée traînait à terre, Léopold Sacquet arpentait, d'un pas de fièvre, la vaste pièce vitrée, construite entre la fabrique et la maison d'habitation, qui lui servait de bureau.

Très correctement mis, soigné même et assez dégagé d'ailleurs, il n'avait rien dans son extérieur qui rappelât le pauvre ouvrier, sans ressources, presque sans instruction, qui, 30 ans, auparavant, arrivait à Comines pour y chercher un gagne-pain.

Gueux alors, il était à présent millionnaire.

Il s'était fait lui-même, comme l'on dit ; et la maison Sacquet-Vanhulle, marque de fabrique *Au Lion*, était, à cette heure, la première des maisons d'élastiques pour chaussures, de toute la région du Nord.

— Ah ! le gredin ! la canaille ! grommelait le patron en continuant sa promenade rageuse... Et c'est mon fils, ce joli monsieur-là !... C'est à envier ceux qui n'ont pas d'enfants !...

Un employé, qui avait besoin d'un ordre, se risqua à insinuer la tête, dans le bureau, sans y avoir été appelé

— Qu'est-ce que vous v'nez fiche ici ? hurla Sacquet-Vanhulle. J'ai envie d' vous faire passer à la caisse pour vous apprendre à m'embêter quand j' travaille.

Et s'accoudant à un haut pupitre de bois noir, il y étala, pour la relire, la lettre qui le mettait dans cet état d'exaspération.

Mais la porte se rouvrit de nouveau, et une servante apparut.

— M'sieur, dit-elle, c'est le frère de Monsieur qui voudrait lui parler.

— Victor ? demanda le patron... C'est bon, dites-lui qu'il me laisse tranquille... que tout l' monde me laisse tranquille.

— Non, m'sieur ! C'est M'sieur Modeste, l'ermite...

— Lui ! s'exclama Sacquet-Vanhulle, à qui la colère faisait perdre la retenue qu'il observait toujours devant les domestiques.

Lui !... Modeste !... Il a l'audace de mettre les pieds ici !... Après ce qu'il vient de faire... Ah ! N... de D... ! qu'il aille au diable !... au diable !

Et vous, ma fille, vous entendez, flanquez-le à la porte, ou je l'y fais jeter par la police.

— Pardon, m'sieur, c'est que madame...

— A la porte ! j'vous dis. A la fin ! suis-je le maître chez moi, oui ou non ! et voulez-vous vos huit jours, vous aussi !

La bonne se retirait prudemment, quand elle eut un cri d'effarement.

— Le v'la, m'sieur... J'vous jure que c'est pas d' ma faute...

Effrontément, Modeste Sacquet, en personne, pénétrait dans le bureau dont il referma la porte, sans la moindre émotion.

— Ah ! bandit ! crapule ! faux ermite ! rugit Léopold. C'est toi qui fait marier les enfants sans le de leurs parents.

— Mon frère !... protesta Modeste très calme.

— Je ne voulais pas te voir ; mais puisque tu m' forces à te rencontrer, j' vais t'administrer la correction que tu mérites.

Et incapable de se contenir, il se rua sur le visiteur, frappant du poing, du pied, et hurlant des injures.

Modeste ne put éviter le premier coup de pied, qui l'atteignit rudement parmi les pans de sa redingote ; mais, avec une agilité qu'on n'eût pas supposé, à voir son apparence physique, il esquiva les autres attaques, se défilant comme un chat, derrière les chaises, les tables et le fauteuil du bureau.

C'était un homme ayant passé la cinquantaine, de moyenne taille, maigre, à la démarche gauche, aux gestes incertains, et dont le visage aurait paru très doux sans les yeux étranges où ne vivait aucune expression.

Il fuyait humblement, sans essayer de riposter, sous les coups de Sacquet-Vanhulle, et gémissait avec une gravité imperturbable.

— Frappe-moi, mon frère, frappe-moi. J'ai mal agi vis-à-vis de toi, je le sais ; mais j'ai conscience d'avoir rempli mon devoir religieux.

Léopold qui venait de réussir à lui asséner une grosse claque en plein visage, sentit tomber sa colère devant ce calme qui, sincère ou affecté, faisait honte à son emportement.

— Dieu, qui a dicté ma conduite, me donnera la force d'en supporter les conséquences et d'affronter ta colère, poursuivit Modeste, en étanchant avec son mouchoir un début de saignement de nez.

Sacquet-Vanhulle s'arrêta, haletant, et toisant son adversaire.

— Hypocrite ! cria-t-il... Sale hypocrite.

— Trop franc, au contraire, Léopold ! Trop franc que je suis !... Qui m'obligeait à me mêler des affaires de ton fils ? Qui m'obligeait à venir ici justifier ma conduite ?

— Ta conduite, tu ne la justifieras jamais, misérable.

— Je l'ai déjà fait d'un mot, et je le répète. J'ai obéi à ma conscience.

Léopold grinça des dents. Son frère ne broncha pas et reprit :

— Ces deux enfants s'aimaient ; ils s'étaient donnés leur foi ; mais tu refusais obstinément d'autoriser ton fils Edouard à épouser Adolphine.

— Une fille d'estaminet, une roulée !

— Tu exagères, Léopold. La vérité est simplement que son père s'est vu forcé à tenir un estaminet à Lille.

—Son père ! Ah ! ouitche ! un homme taré, une fripouille !

— Non, un homme qui n'a pas réussi dans les affaires ; un malheureux qui est toujours retombé quand il a voulu se relever par une nouvelle entreprise...

Est-il si coupable pour cela ? Crois-tu que tout le monde puisse arriver, comme toi, d'un seul bond, à la fortune ?

— En tout cas, si j'y suis arrivé, c'est peut-être parce que je n' suis pas un ivrogne comme ce Tipsaert ! Et puis, assez, n'est-ce pas !... Et j' n'ai pas trimé, et j' n'ai pas peiné pour faire élever et instruire mes fils, dans le but qu'ils épousent des filles telles que la sienne.

— Parce qu'elle est pauvre ?

— Bien entendu, parce qu'elle est pauvre.

—Pauvre ! pauvre ! riposta Modeste en levant les bras au ciel. Était-elle donc si riche, ta femme, Maria Vanhulle, autrefois ouvrière chez une blanchisseuse de la rue Saint-André, à Lille ?

Pourquoi reproches-tu à ton fils Edouard ce que tu as fait toi-même ?... Tu...

— Assez ! encore une fois, interrompit Sacquet-Vanhulle, que la colère reprenait. Je te défends de me poser des questions. Je n'ai pas d'explications à te donner ; et toi, tu as des comptes à me rendre.

— D'accord, et je suis venu pour cela.

C'est la preuve, il me semble, que j'ai la conscience en repos.

— Oh ! Ta conscience ! ..

— Ma conscience s'inspire des lois de Dieu. Edouard, j'en suis certain, était fou d'amour pour mademoiselle Tipsaert. Il était prêt à l'enlever de chez ses parents, à vivre en concubinage avec elle, puisque tu refusais ton consentement à leur mariage.

Le pauvre enfant allait donc vivre en état de péché mortel. Il risquait son salut et s'exposait à se damner, s'il mourait dans l'impénitence.

C'était une perspective affreuse pour un catholique comme moi.

— Et alors tu as trouvé tout naturel et très chrétien de leur fournir les moyens de se marier en Belgique... N'essaie pas de nier, canaille !... Edouard m'a tout écrit... J'ai la lettre.

Sacquet-Vanhulle avait repris sur le pupitre le fatal papier et le tendant, dans son poing crispé, sous le nez de Modeste :

— Ah ! vous avez à vous deux cette infamie ! Eh ! bien ! vous la paierez cher !

—Je ne suis qu'un pauvre ermite, Léopold. Mon rôle a été infime dans cette affaire. Je me suis borné à dire à ton malheureux fils : « Entre deux maux, il faut choisir le moindre. Ayez au moins, mes enfants, la considération religieuse pour votre union. Je connais à Menin, un vieux prêtre habitué, honoré de l'estime de l'évêque de cette ville, qui ne refusera pas de la bénir. »

Les parents de la jeune fille consentirent à cette transaction. Sur mon avis, les amoureux s'en allèrent à Menin mettre leur conscience en règle. Maintenant, ils peuvent vivre ensemble sans offenser Dieu, et c'est à moi, à leur vieux toqué d'oncle Mo qu'ils le devront.

Modeste avait pris en prononçant ces mots une attitude d'angélique honnêteté, qui acheva d'exaspérer son frère.

— Cafard ! cria-t-il, tu as fait cela ; tu as aidé mon fils à désobéir à son père, à se moquer des lois de son pays, et tu crois que c'est avec des oremus que tu vas tout arranger... Ah ! non ! Je n' suis pas fou pour me contenter de tes histoires de péché mortel.

Nous verrons bien s'il est permis à je ne sais quel curé belge, à deux pas de la frontière française de consacrer le mariage d'une intrigante et d'un écervelé que protégeait la volonté de son père... Je porterai plainte au tribunal ; je ferai du bruit dans tous les journaux... Ça chauffera !..

— Peine perdue ! répliqua posément l'oncle Mo. Tu n'aboutiras qu'à du scandale.

— Au moins je me ferai rendre justice : j' dépenserai ce qu'il faudra.

— Non, Léopold, tu ne bougeras pas. Tu es un homme d'affaire et d'expérience. Quand ta colère sera tombée, tu verras les choses comme elles sont.

Le mariage civil est une frime ; la seule chose qui compte, c'est la bénédiction de l'Eglise.

Elle a été donnée à ton fils : donc, il est marié, aux yeux de tous les gens comme il faut de Comines et de Lille... C'est ainsi... rien n'y fera.

Cette fois, Léouold Sacquet ne répondit pas. En homme pratique, il comprenait qu'il n'y avait pas à revenir sur le fait accompli. L'oncle Mo lui avait enfin porté le coup sensible.

Il se tut et cessa de gesticuler. Puis il s'as-